

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG  
n° 01.054

L'An Deux Mille Un, le 21 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT Henri, 1er Adjoint.

**DATE DE CONVOCATION**

14 MAI 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

14 MAI 2001

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. CHABANEAU, CARRIE, Adjoints

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. FAVRE, GUIARD, Melle ISENDICK, Mmes JOLY, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY  
M. BOURGEOIS représenté par Mme DOUMECQ  
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE  
Mlle LABEYRIE représentée par Mme MONTRON  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

**VOTE** : UNANIMITE

Par lettre en date du 30 Mars 2001, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de la Charente-Maritime rappelle que la Commission des Impôts Directs, placée sous la présidence de droit du Maire ou de l'Adjoint délégué, a une durée de mandat égale à celle du mandat du Conseil Municipal et comprend huit Commissaires titulaires et huit commissaires suppléants choisis par l'Administration Fiscale sur une liste de contribuables proposée en nombre double par le Conseil Municipal (32) dont quatre propriétaires forestiers au maximum, le territoire communal comportant plus de 100 ha de propriétés boisées (123 ha).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu la lettre du 30 Mars 2001 de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de fixer, suivant le tableau annexé à la présente délibération, la liste des Commissaires titulaires et suppléants en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 22 mai 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS